

Informations de base	
<p><b>2013/2767(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règles de procédure relatives aux amendes infligées aux agences de notation de crédit par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris des règles relatives aux droits de la défense et des dispositions temporelles</p> <p>Complétant <a href="#">2008/0217(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">ECON</span> Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2012	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2012)04787</a>	
12/07/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
12/09/2012	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2013/2767(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2008/0217(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/7/13529

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2012)04787</a>	12/07/2012	

